

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 30 avril 2026 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 17 avril 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire au siège de la CCBDP à Nyons

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain FRACHINOUS

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 86

**Etaient présents : 73 (dont 7 suppléants)**

Marie-Noelle ARMAND, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Lionel ESTEVE, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Christian IMBERT, Jean-Michel LAGET, Fabien JOLIVET, Bruno JOVE, Frédéric JULLIEN, Caroline LAMY, Philippe LEDESERT, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Jennifer MOURRE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Patricia NORMAND, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Odile PILOZ, Alan PUSTOCH, Pascale ROCHAS, Sébastien ROUSTAN, Olivier SALIN, Olivier SARRAT, Odile TACUSSEL, Christian TEULADE, Xavier THIERRY, Christian THIRIOT, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Roger VIARSAC, Julien WEINREICH, Martine GUILBAUD (suppléante), Michel VINCENT (suppléant), Marylène ARNAUD (suppléante), Gérard CHAPPON (suppléant), Michel FAYANT (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), Paul GARROT (suppléant),

**Etaient absents ou excusés : 16**

Marc HAMARD, Juliette HAIM, Sébastien DUPOUX, Brigitte DUC, David MORIN, Didier GILLET, Géraud BONTOUX, Gilles RAVOUX, André MATHIEU, Alain MONGE, Gilbert MORIN, Guillaume HONVAULT, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL, Laurent DONZET, Jean-Louis PASCAL, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Francis KORNPROBST

**Excusés ayant donné procuration : 13**

Gines ACHAT (donne procuration à Marie Noelle ARMAND), Pascal CIRER-METHEL (donne procuration à Olivier SALIN), Jérôme BOMPARD (donne procuration à José FERNANDES), Blandine ALVAREZ (donne procuration à Nadia MACIPE), Joachim DUSAUGEY (donne procuration à Caroline LAMY), Pascal LANTHEAUME, donne procuration à Aurélie LOUPIAS), Quentin PELOUX (donne procuration à Odile PILOZ), Mireille QUARLIN (donne procuration à Didier GIREN), Marie FLOQUET (donne procuration à Annie FEUILLAS), Amélie LEBRE, donne procuration à Frédéric JULLIEN), Christelle RUYSSCHAERT donne procuration à Roland PEYRON), Pierre TOMCZAK donne procuration à Alain FRACHINOUS), Estelle LIELY (donne procuration à Monique BOTTINI)

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Sébastien BERNARD

## Administration Générale

### **2026-082 Election des représentants de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale (CCBDP) au Syndicat mixte Rhône Provence Baronnies**

**Vu** les articles L.5211-1 et L2121-21 du CGCT définissant les modalités du vote permettant de désigner des représentants dans les organismes extérieurs et transposant aux conseils communautaires les dispositions applicables au conseil municipaux ;

**Vu** les statuts actuels du Syndicat mixte Rhône Provence Baronnies définissant le nombre de délégués titulaires et suppléants de chacun de ses adhérents au sein du Comité syndical, **à savoir 7 titulaires pour la CCBDP** ;

**Considérant** que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique de l'aménagement de l'espace à long terme (15 à 20 ans) qui vise à mettre en cohérence les questions d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'aménagement commercial, de déplacements et d'environnement à l'échelle d'un bassin de vie.

Piloté par un Syndicat mixte, le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles et est opposable aux documents d'urbanisme locaux.

**Considérant** que les huit EPCI (CC Montélimar-Agglomération, CC Ardèche Rhône Coiron, CC des Baronnies en Drôme Provençale, CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Drôme-Sud Provence, CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche, CC Enclave des Papes –Pays de Grignan, CC Rhône Lez Provence) composant le périmètre du SCoT sont membres du Comité syndical.

**Considérant** les candidatures ci-dessous :

Christelle RUYSSCHAERT	Alain FRACHINOUS
Christian TEULADE	Denis CONIL
Sébastien BERNARD	Alexandre PENIGAUT
Roland PEYRON	Clotilde MAZZA DOS SANTOS (pour chaque candidature)

### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré décide**

**DE PROCEDER** à l'élection des délégués au Syndicat mixte Rhône Provence Baronnies au scrutin secret uninominal, par un vote électronique ;

**DE PROCLAMER** les résultats du scrutin qui désignent ainsi les délégués au Syndicat mixte Rhône Provence Baronnies :

#### **7 titulaires**

Christelle RUYSSCHAERT (53 voix)	Alain FRACHINOUS (56 voix)
Christian TEULADE (52 voix)	Denis CONIL (52 voix)
Sébastien BERNARD (55 voix)	Alexandre PENIGAUT (54 voix)
Roland PEYRON (54 voix)	

**DE DEFINIR** la durée du mandat à celle du mandat communautaire en cours, sauf dispositions contraires ;

**DE MANDATER** le Président à l'effet de notifier ladite délibération au Syndicat mixte Rhône Provence Baronnies.

Le Secrétaire de séance,  
Alain FRACHINOUS

Le Président,  
Sébastien BERNARD

Transmission en préfecture le : 12/05/2026

Mise en ligne le : 12/05/2026

Ampliation à : SMRPB

